

Fonctionnement hydrologique

Le marais est principalement alimenté par des **résurgences de la nappe phréatique**, ce qui fait d'ailleurs son originalité et explique la présence de nombreuses mares. Il est aussi alimenté partiellement par les écoulements issus du bassin versant, ce qui le rend **sensible aux pollutions** diffuses de l'agriculture qui l'entoure.

Au cours de son histoire, le site a subi des modifications significatives en terme d'alimentation en eau (canalisation et/ou détournement de ru), qui ont aujourd'hui des conséquences importantes sur son fonctionnement général.

Quelle flore peut-on observer ?



Outre son rôle essentiel de régulateur des eaux de surface et d'épurateur naturel, le marais est un **réservoir de biodiversité**. 216 espèces végétales se développent sur le site, dont deux sont protégées en Ile de France : la **fougère des marais** et le **potamot coloré**.

D'autres espèces **assez rares** pour la région sont présentes comme le **souchet brun** et le **laiteron des marais**, ou encore des espèces caractéristiques des milieux tourbeux comme la **laïche paniculée** qui forme de grosses touffes à croissance verticale, sont recensées sur 16 milieux naturels différents, le plus original étant la cladiaie, formation dominée par le **marisque** (*Cladium mariscus*), très coupant.

Quelle faune peut-on apercevoir ?



Le marais abrite des oiseaux rares pour la région, comme la **Rousserolle verderolle**, ou de passage, comme le **Busard des roseaux**, le **Busard saint martin** et le **Faucon hobereau**.

Deux espèces de libellules rares pour la région sont présentes : le **Cordulégastre annelé** et l'**Orthétrum brun**.



Sur place...



Je ne cueille ni les fleurs ni les champignons



Je laisse le site propre, je remporte mes déchets



Je tiens mon chien en laisse sur le site



Je reste sur les chemins (risque de noyade)

Les Espaces Naturels Sensibles sont des sites non bâtis, peu aménagés, fragiles, qui ont une valeur écologique, paysagère ou sociale et pour lesquels l'ouverture au public peut être contrôlée pour contribuer à la protection d'espèces ou de milieux rares. Lancée en 1991 dans le Val d'Oise, la politique des Espaces Naturels Sensibles doit permettre de préserver et valoriser la biodiversité du territoire valdoisien, sensibiliser la population et les visiteurs au patrimoine naturel et travailler en partenariat avec les usagers et acteurs locaux.

Venez découvrir d'autres espaces naturels et le programme des visites accompagnées sur www.valdoise.fr, rubrique Préserver.

Conseil général du Val d'Oise
Hôtel du Département
2, avenue du Parc
95032 Cergy-Pontoise cedex

Tél. : 01 34 25 31 84
Fax : 01 34 25 38 52
www.valdoise.fr
environnement@valdoise.fr

val
d'oïse
le département
Espace Naturel

val
d'oïse
le département
Espace Naturel



Le marais du
Rabuais
Espace Naturel Sensible



Acheval sur les départements de l'Oise et du Val d'Oise, les 40 ha du marais du Rabuais sont en cours de restauration écologique afin d'offrir à nouveau leur richesse floristique d'antan.

Le marais d'hier à aujourd'hui

Au XIX^e siècle, le marais est pâturé par des chevaux et des bovins. Les sources et ruisseaux qui l'alimentent sont aménagés pour la création de bassins d'élevage de sangsues. Dans les années 1950-60, une partie du site est plantée en peupleraie ce qui, ajouté à l'arrêt du pâturage et aux modifications du système d'alimentation en eau, entraîne alors une forte dégradation de la qualité écologique du milieu.

En 1999, le PNR du Vexin français propose aux communes de mener une **expérience de restauration écologique** sur 7 parcelles expérimentales, afin d'y retrouver une richesse floristique comparable à celle des années 1950. 2,4 ha ont été totalement débroussaillés afin de rétablir une végétation herbacée de marais.

Afin de découvrir des banques de graines d'espèces pionnières de la tourbière, un **étrépage**¹ superficiel d'environ 10 cm a été réalisé. Une **nouvelle espèce** a alors pu être répertoriée : le **mouron délicat** (*Anagallis tenella*), assez rare en Ile-de-France.

Autour des mares, un léger « grattage » du sol très localisé a été réalisé. On note alors la **réapparition du souchet brun** (*Cyperus fuscus*), espèce pionnière des sols tourbeux notée pour la dernière fois au Rabuais dans la période 1930-1960, soit avant les grands bouleversements sur ce site.

En 2004, le Syndicat de gestion du marais valide le plan d'aménagement réalisé par l'Office National des Forêts visant à restaurer écologiquement le site, en rétablissant une dominante d'espaces ouverts non boisés dans la partie centrale.

En 2005, l'intégration du marais du Rabuais aux Espaces Naturels Sensibles du Val d'Oise et de l'Oise, marque le début de la restauration.

1 - Etrépage : technique visant à localement décaisser et exporter le sol sur 10 à 20 cm d'épaisseur, pour volontairement l'appauvrir afin de favoriser les espèces pionnières et la biodiversité.

Trou sans fond



- Bois humide
- Bois
- Prairie humide
- Végétation de marais
- Friche
- Surface en eau
- Rivières
- Chemin de terre
- Route
- i Panneau d'informations

Ce site, naturellement dangereux, ne se visite pas librement.

La visite du site est possible seulement en groupe accompagné par un **animateur spécialisé**, sur autorisation spécifique.

Pour tout renseignement et réservation s'adresser à la Maison du Parc (08 10 16 40 45) ou à la mairie d'Arronville (01 34 66 51 63).

Touradon de laïches

Marisque en fleur



Menaces et enjeux de préservation

Le site s'assèche progressivement, en raison des modifications de son alimentation (canalisation, détournement de ru), de la baisse du niveau de la nappe et de la pluviométrie, et de l'invasivement par les ligneux.

La tourbe se minéralise de façon importante. Une pollution diffuse par les nitrates (venant des terrains agricoles sur les franges du site) menace le marais.

Les actions de restauration



Les travaux qui ont été menés sur le site sont les suivants :

- Fauche mécanique d'entretien et évacuation des résidus sur les parcelles réouvertes ;
- Agrandissement d'environ 1,5 ha / an de la superficie en espace ouvert. Travaux de restauration effectués par des entreprises privées ;
- Entretien et agrandissement du réseau de mares par des étrépages ;
- Restauration d'une roselière : étrépages, coupe des saules ;
- Pose de seuils sur les rus alimentant le site pour mieux retenir l'eau ;
- Travail de concertation avec les agriculteurs pour la mise en place de bandes enherbées sur le pourtour du marais.